

## Projet présenté

1. Salle d'activité | Monoblet (30) | Phase Conception | V3

## Membres du jury BDM LR

### Domaine pro.

#### Entreprise

- Benoit Amphoux (Maisons de Qualité)
- Mélanie Sidos (CCI LR)

### Domaine pro.

#### Maitrise d'ouvrage

- Fabrice Lamoureux (Conseil Régional LR)
- Florence Rosa (Ville de Carros - Présidente EnvirobatBDM)

### Domaine pro.

#### Architecte

- Dominique de Valicourt (IMBE)
- Jean-Jacques Johannet (Atelier JJ Johannet)
- Christophe Sies (Celsius Environnement)

### Domaine pro.

#### Expert

- Frédéric Bœuf (Ecole des Mines d'Alès)
- William Delaby (Arfobois)
- Gilles Francès (CETii)
- Frédéric Vidal (DME Ingénierie)

### Domaine pro.

#### AMO

- Sandrine Castanié (Azimut)
- Laurent Faravel (Plus de Vert)
- Philippe Guigon (Rénovétik)
- Sophie Mathis (EODD Ingénieurs Conseils)

## Equipe ECOBATP LR

- Catherine Bonduau (ECOBATP LR)
- Christophe Prineau (ECOBATP LR)

Le Président d'ECOBATP LR, Marc Vinches et l'équipe ECOBATP LR tiennent à remercier :

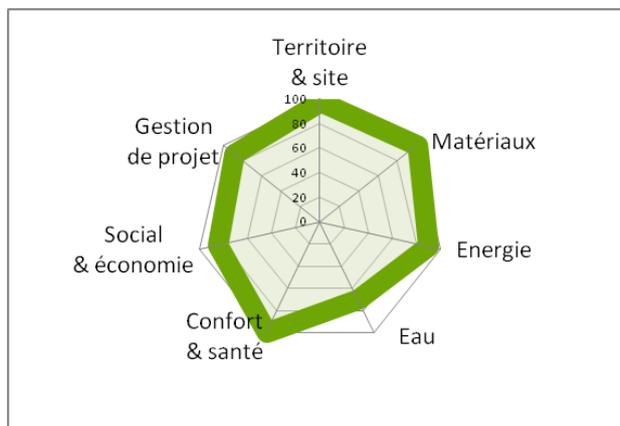
- Florence Rosa, Présidente d'Envirobat-BDM pour sa participation à la commission.
- Jean-Jacques Johannet pour la Présidence de la commission.
- Le Conseil régional LR pour la mise à disposition de la salle.

# Salle d'activité de Monoblet | Montpellier (34) | Phase Conception | V3

## Description du projet



Points de base (hors bonus et cohérence durable)



|                                   |                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Typologie</b>                  | Bâtiment tertiaire   Neuf                                                                                                                                                       |
| <b>Démarche BDM (niveau visé)</b> | Phase Conception : niveau OR (82/90 pts)<br>Points de bonus innovation demandés : 5/5<br>Points de cohérence durable (à attribuer par le jury lors de la commission) : ...../10 |
| <b>Lieu</b>                       | Monoblet (30)                                                                                                                                                                   |
| <b>Maitre d'ouvrage</b>           | Ville de Monoblet                                                                                                                                                               |
| <b>Architecte</b>                 | Atelier Perret-Desages - Archistem associé                                                                                                                                      |
| <b>BET Thermique</b>              | ALD Ingénierie                                                                                                                                                                  |
| <b>Accompagnateur BDM</b>         | Fabrice Perrin                                                                                                                                                                  |
| <b>AMO</b>                        | -                                                                                                                                                                               |
| <b>SHON/SDP</b>                   | 487 m <sup>2</sup>                                                                                                                                                              |
| <b>Climat</b>                     | H3                                                                                                                                                                              |
| <b>Consommation Cep</b>           | Cep = 37,7 kWhep/m <sup>2</sup> .an<br>Cepref= 94,4 kWhep/m <sup>2</sup> .an (RT 2005)                                                                                          |
| <b>Planning travaux</b>           | Début : Févr. 2016   Fin : Févr. 2017                                                                                                                                           |

## Contexte et enjeux durables du projet

- Le projet est semi enterré au nord et de plain pied au sud. Le socle épouse la forme du talus existant. Sa toiture aux larges débords est plus généreuse au sud. L'enjeu : une implantation douce dans le territoire.
- Le socle maçonné supporte une construction à structure bois. Les isolants dans le «possible» réglementaire sont en liège, en terre-paille, en laine de bois. L'enjeu : un maximum de matériaux bio-sourcés locaux.
- Le chauffage est assuré dans la salle par un poêle hydro à granulés, les extractions par des tourelles à vents hybrides. L'eau chaude sanitaires sera obtenue par les panneaux solaires thermiques. L'enjeu : un maximum de sobriété énergétique, un minimum de maintenance.
- Préfabrication de la charpente (sera demandée l'estampillage «Sud de France»), gestion harmonieuse des déchets (un maximum de récupération), émulation et création (ou plus modestement, renfort) des filières locales d'utilisation des ressources locales. L'enjeu : un chantier rapide, propre, efficace.
- Puits provençal, peintures sans COV, apports d'air et de lumières (sans rayonnements directs au sud), pour les vestiaires enterrés. L'enjeu : souligner le cadre de vie exceptionnel de la commune.
- Toiture végétalisée pour l'amortissement hydraulique, écoulement des eaux pluviales par des gargouilles pour dynamisation du circuit de l'eau, régulation des débits d'eau sur les alimentations. L'enjeu : Economiser l'eau et éviter de la polluer.

- Utilisation des richesses et savoirs-faires locaux, renforcement, voir création de nouvelles filières sur place, laboratoire de créativité, proposition à des formations de réinsertion, le projet dans sa fonction de lieu d'expression, d'échanges, le sera aussi dès la conception.

**Points innovation à valider par le jury (5 points de bonus en demande)**

- Matériaux : Utilisation du terre-paille (enduit terre intérieur /extérieur) en matériau perspirant avec une inertie optimisée, une isolation performante et une excellente régulation de l'hygrométrie.
- Energie : Utilisation du puits provençal et extraction naturelle par tourelles à vent hybrides.
- Social économie : Utilisation de bois locaux / Mise en place d'un lot poterie pour des vasques et gargouilles / Appel au chantier participatif (en exemple la peinture des vestiaires par les membres du club de football)

**RAPPORT DE LA COMMISSION BDM LR :**

- Validation des points issus de la grille BDM (points de base : 82/90 points).
- Attribution de 4 points de bonus innovation.
- Attribution de 9 points pour la cohérence durable du projet.

**OBSERVATIONS DE LA COMMISSION :**

- La commission a apprécié la qualité environnementale du bâtiment et notamment sur les volets architectural, social, solidaire et participatif avec une vraie synergie bureaux d'études/architectes. Le jury a aussi apprécié la notion de plaisir qui se reflète à travers le projet.
- La commission émet quelques avis et suggestions : sur le fonctionnement du puits canadien avec les tourelles d'extraction naturelle par tourelles à vent hybrides et notamment au regard des risques de surpression pour garantir le bon écoulement de l'air. Ce point sera analysé en phase Réalisation. L'entreprise VTI Aéraulique basée en région pourrait conforter les bonnes réponses sur ce sujet.
- La question de l'application de la réglementation thermique à appliquer doit être remontée à BDM pour alimenter le retour d'expérience.

**CONCLUSION :LE PROJET EST RECONNU BDM EN PHASE CONCEPTION : NIVEAU OR (95 PTS)**